

DEMANDE DE BONS POUR LE PASS SPORT & CULTURE SAINT-GIRONS 2023

	,	,				, ,	
Ré	วท	éfi	ci	aii	rai	c	٠.
Dι	- 1 1	_ 11	u	αп	_		

Cadre réservé à l'administration								
Date de dépôt	Dossier n°	Nombre de bons	Date de retrait					

Les bons doivent être demandés tous les ans, et retirés avant le 10 Novembre. Ils sont valables jusqu'au 24 Novembre de l'année en cours. Seuls les dossiers complets seront acceptés et traités.

Nom du père :	Nom de la mère :
Prénom:	Prénom :

Adresse : Adresse :

Téléphone : Téléphone : Courriel : Courriel :

Marié Séparé Divorcé A<mark>utres</mark>

Nom, Prénom et date de naissance de l'enfant résidant à Saint-Girons : Cadre réservé à l'administration

Nom Prénom né(e) le Bons n° au n°

Je soussigné(e) : domicile principal effectif au

atteste sur l'honneur que l'enfant sus-dénommé a son 09200 SAINT-GIRONS, et reconnais que

l'adresse du domicile présentement déclarée est véritable. En cas de fausse déclaration, je perdrais tous droits à l'attribution des bons, sans limitation de durée.

Pièces à joindre au présent dossier :

- Justificatif de filiation : livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de de 3 mois : quittance eau, gaz, électricité, loyer <u>ou</u> facture téléphone fixe, portable, internet <u>ou</u> dernier avis d'impôts
- Justificatif de scolarisation : certificat de scolarité

Les bons seront remis au plus tôt et dans un délai maximum de 15 jours, à compter de la date de dépôt du dossier :

- au représentant légal, sur présentation d'une pièce d'identité
- au mandataire, sur présentation d'une pièce d'identité et, d'une lettre de procuration accompagnée de la pièce d'identité de celui-ci, ce courrier sera datée et signée du représentant légal autorisant le mandataire à les retirer.

En cas de perte ou de vol, la déclaration de perte ou de vol devra être faite directement auprès de la commune : espace multimodal ou Service des Sports de la Mairie. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à Saint-Girons, le

« Lu et approuvé « Signature du Représentant Signature du Représentant Légal 1, Légal 2,

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

- Père
- Mère
- Représentant légal autre

Sur présentation de l'original valide de

- Carte d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de séjour

Reconnais avoir reçu les bons d'une valeur maximale de 50 €.

Fait, à Saint-Girons, Le « Lu et approuvé « Signature

OU

• Mandataire : personne désignée par le représentant légal pour retirer les bons

Nom

Prénom

Adresse

Sur présentation de l'original valide de

- Carte d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de séjour

Reconnais avoir reçu les bons d'une valeur maximale de 50 €.

Fait, à Saint-Girons, Le « Lu et approuvé « Signature